

ouverte sur la place de la Comédie ; composition sévère, proportions harmonieuses, lignes que n'interrompent ni saillies malencontreuses, ni décorations superflues, telles sont les qualités de cette façade remarquable ; elle se termine par un couronnement de statues portées sur des socles qui relient entre eux des panneaux sculptés. Combien est moins heureuse la façade du Palais de justice (1), inspirée également par les souvenirs de l'art grec !... N'est-elle pas écrasée par ce fronton rectangulaire disproportionné qui s'étend au-dessus de l'entablement ? que dire de ces affreux bas-côtés qui accompagnent la façade ! pourquoi ce péristyle étriqué ? Le goût du jour était aux colonnades grecques ; cette décoration en placage est d'ailleurs d'un bel effet sur le panorama de la Saône, quoique les colonnes soient bien rapprochées entre elles ; mais pourquoi ne s'être pas préoccupé de l'harmonie gé-

de nos architectes les plus savants, et par de nombreuses publications a montré que ses prédilections pour l'art grec sont basées sur de profondes recherches d'archéologie. Il a essayé avec moins de succès l'art ogival. Dessinateur habile, il a tracé de remarquables compositions publiées sous le nom d'*Esquisses historiques*. Il est l'auteur des mausolées simples et poétiques de Berjon et de Bonnefond. . . . Mais nous n'avons pas à faire l'histoire des contemporains, et nous paraissions oublier que M. Chenavard, membre de l'Académie de Lyon, depuis 1830, décoré en 1862, porte admirablement sa verte vieillesse. La *Revue du Lyonnais*, tome XXIV, a publié une notice biographique qu'on lira avec intérêt.

(1) M. Baltard, membre de l'Institut, architecte renommé de Paris, avait été chargé de la construction de cet édifice. Déjà, en 1823, il avait élevé, à Lyon, un grenier à sel aujourd'hui disparu. C'est lui qui a construit la prison de Perrache, autre monument datant de la Restauration. On l'avait imposé à la ville de Lyon, lorsqu'en 1827 le Conseil général du département et le Conseil municipal eurent voté l'érection du Palais-de-Justice et demandé au gouvernement d'y prendre part. Voir Monfalcon, *Histoire monumentale*, III, 127.